

## Eaubonne : venez nettoyer le ru à l'origine des inondations



Montlignon, juin 2016. Le paisible Ru du Corbon s'est transformé en torrent, provoquant des inondations. Aujourd'hui les élus et la population veulent faire en sorte d'éviter que cela ne recommence. LP/D.P.

**U**ne trentaine de pavillons inondés, de paisibles cours d'eau transformés en torrent... Les images sont encore gravées dans les mémoires de nombreux habitants de Montlignon, Margency, Saint-Prix ou Eaubonne. Le 31 mai dernier, des pluies exceptionnelles ont provoqué le débordement du Ru du Corbon, causant des dégâts matériels importants.

Des dommages qui ont entraîné une prise de conscience de la part de la population et des élus sur la nécessité de bien entretenir ce cours d'eau, pour faciliter son écoulement. Une réunion publique a même eu lieu en juin. « De nombreuses questions ont resurgi avec les inondations, souffle Karim Amrani, chargé de mission développement durable à la ville d'Eaubonne. Les habitants sont demandeurs d'informations. »

Ce samedi, la ville d'Eaubonne, en partenariat avec le SIARE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région d'Enghien-les-Bains), organise donc une opération de nettoyage du Ru. Les habitants vont nettoyer les berges derrière le gymnase Paul Nicolas, où le ru s'étend à ciel ouvert sur 60 m, pendant que des agents du Service Espace descendront dans l'eau pour y extraire des déchets pouvant gêner la progression de l'eau. Au-delà du nettoyage, le rendez-vous a également une vocation éducative.

Les visiteurs pourront ainsi assister à des démonstrations de technique d'entretien. Ils se rendront également au bassin de rétention des Moulinets, où des agents leur expliqueront le fonctionnement concret du Ru de 3,9 km. « Le Ru a quelques parties sur le domaine public, mais il occupe surtout des parties privées, dont l'entretien incombe aux propriétaires, explique Karim Amrani. Nous voulons les sensibiliser. »

#### **Le bassin de rétention des Molinets**



*LP/C. L*

D'autres opérations et des travaux d'envergure devraient également avoir lieu dans les prochains mois. Car le SIARE a décidé de prendre problème à bras-le-corps. « Le risque est toujours présent, martèle Jean-Pierre Enjalbert, maire (DLF) de Saint-Prix et président du SIARE. Cela peut revenir à tout moment. » Le syndicat et 20 des 21 communes le composant (Enghien-les-Bains a demandé un délai de réflexion) ont donc voté une résolution pour lui attribuer la responsabilité de la Gestion Des milieux aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), compétence intercommunale créée par une loi de 2014.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le SIARE assurera concrètement cette compétence sur les 17 km de ru sur son territoire (contre 800 m aujourd'hui). Première conséquence : le lancement d'une grande étude. « Nous voulons dresser un cahier des charges des travaux à réaliser, poursuit Jean-Pierre Enjalbert. Nous savons déjà qu'il y a des choses à revoir, comme le fonctionnement des digues des étangs du château de la chasse. Le premier objectif sera de se protéger contre les inondations, mais également la mise en valeur du point de vue du paysage. Nous sommes dans une phase de révolution culturelle. »

*Ce samedi, 9 h 30, rendez-vous au complexe sportif Paul Nicolas de Eaubonne.  
Renseignements au 01.34.27.28.48.*

**leparisien.fr**

**C.L.**